



CORREZE
LE DÉPARTEMENT



SÉANCE PLÉNIÈRE
DU 1^{ER} JUILLET 2021



DÉBATS

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL



NOM – PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	CANTON REPRÉSENTÉ	DATE DEPUIS LAQUELLE ILS REPRÉSENTENT LEUR CANTON
ARFEUILLERE Christophe	02/08/1968	USSEL	27/03/2011
AUDEGUIL Agnès	15/01/1960	EGLETONS	22/03/2015
BARTOUT Audrey	11/04/1986	BRIVE-LA-GAILLARDE 4	27/06/2021
BOISSIERAS Pascale	23/10/1963	YSSANDONNAIS	29/03/2015
BOUCHETEIL Emilie	26/01/1987	NAVES	29/03/2015
BOUNIE Julien	12/04/1978	BRIVE-LA-GAILLARDE 2	27/06/2021
BOUZON Christian	19/07/1959	YSSANDONNAIS	06/10/2016
BUISSON Patricia	24/06/1968	ALLASSAC	27/06/2021
CHAMBON Sophie	05/11/1988	SAINT-PANTALÉON-DE-LARCHE	27/06/2021
CHIRAC Claude	06/12/1962	BRIVE-LA-GAILLARDE 2	27/06/2021
COMBES Bernard	13/02/1960	TULLE	27/03/2011
COMBY Francis	09/10/1961	UZERCHE	29/03/2015
CORNELISSEN Jacqueline	10/04/1957	PLATEAU DE MILLEVACHES	27/06/2021
COSTE Pascal	13/09/1966	MIDI CORRÉZIEN	09/03/2008
DARTHOU Laurent	17/02/1972	MALEMORT	27/06/2021
DELPECH Jean-Jacques	27/06/1949	SAINT-PANTALÉON-DE-LARCHE	10/06/2001
DUBOST Ghislaine	12/09/1952	MIDI CORRÉZIEN	29/03/2015
DUCHAMP Sébastien	27/12/1969	ARGENTAT-SUR-DORDOGNE	27/06/2021
LABBAT Jean-François	18/03/1971	NAVES	13/10/2020
LAUGA Jean-Jacques	17/10/1949	SEILHAC MONÉDIÈRES	29/03/2015
LESCURE Philippe	08/12/1954	BRIVE-LA-GAILLARDE 1	27/06/2021

NOM - PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	CANTON REPRÉSENTÉ	DATE DEPUIS LAQUELLE ILS REPRÉSENTENT LEUR CANTON
MARSALEIX Didier	20/07/1962	ALLASSAC	27/06/2021
MAURIN Sandrine	03/04/1970	BRIVE 3	29/03/2015
MEUNIER Frédérique	08/12/1960	MALEMORT	27/06/2021
MONTEIL Anthony	06/10/1988	SAINTE-FORTUNADE	27/06/2021
PADILLA-RATELADE Marilou	28/09/1960	USSEL	22/03/2015
PETIT Christophe	24/06/1966	PLATEAU DE MILLEVACHES	28/03/2004
PEYRET Franck	18/05/1965	BRIVE 4	29/03/2015
ROBINET Rosine	16/10/1980	UZERCHE	27/06/2021
ROME Hélène	19/08/1959	SEILHAC MONÉDIÈRES	30/09/2014
SOLER Gérard	30/09/1962	BRIVE 3	29/03/2015
TAGUET Jean-Marie	18/10/1957	EGLETONS	22/03/2015
TAURISSON Valérie	16/04/1968	BRIVE-LA-GAILLARDE 1	27/06/2021
TAYSSE Annick	27/06/1957	TULLE	29/03/2015
TROYA Sonia	02/02/1983	ARGENTAT-SUR-DORDOGNE	27/06/2021
VALLEE Stéphanie	15/12/1972	SAINTE-FORTUNADE	29/03/2015
VIDAL Marie-Laure	11/06/1965	HAUTE-DORDOGNE	27/06/2021
ZIOLO Eric	07/04/1967	HAUTE-DORDOGNE	27/06/2021

SERVICES DÉPARTEMENTAUX

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES

Alexandre MURAT

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT DES SERVICES

Éric LARUE

DIRECTEUR DU CABINET DU PRÉSIDENT

Vincent SEROZ

CHEFFE DE CABINET

Amandine BARRAT

EXTRAIT DE DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL



L'an deux mille vingt et un et le premier juillet, à neuf heures trente, le Conseil Départemental de la Corrèze s'est réuni à l'Hôtel du Département "Marbot" à Tulle.

Présents :

Monsieur Christophe ARFEUILLERE, Madame Agnès AUDEGUIL, Madame Pascale BOISSIERAS, Madame Emilie BOUCHETEIL, Monsieur Christian BOUZON, Monsieur Bernard COMBES, Monsieur Francis COMBY, Monsieur Pascal COSTE, Monsieur Jean-Jacques DELPECH, Madame Ghislaine DUBOST, Monsieur Jean-François LABBAT, Monsieur Jean-Jacques LAUGA, Madame Sandrine MAURIN, Madame Marilou PADILLARATELADE, Monsieur Christophe PETIT, Monsieur Franck PEYRET, Madame Hélène ROME, Monsieur Gérard SOLER, Monsieur Jean-Marie TAGUET, Madame Annick TAYSSE, Madame Stéphanie VAILLÉE, Madame Audrey BARTOUT, Monsieur Julien BOUNIE, Madame Patricia BUISSON, Madame Sophie CHAMBON, Madame Claude CHIRAC, Madame Jacqueline CORNELISSEN, Monsieur Laurent DARTHOU, Monsieur Sébastien DUCHAMP, Monsieur Philippe LESCURE, Monsieur Didier MARSALEIX, Madame Frédérique MEUNIER, Monsieur Anthony MONTEIL, Madame Rosine ROBINET, Madame Valérie TAURISSON, Madame Sonia TROYA, Madame Marie-Laure VIDAL, Monsieur Eric ZIOLO



Le quorum étant atteint à l'ouverture de la séance et pendant l'examen de chacun des rapports et l'adoption de chacune des délibérations, le Conseil Départemental peut valablement siéger et délibérer.



Table des matières

CONSEIL DÉPARTEMENTAL du 1^{er} JUILLET 2021

PAGES

Ouverture de la séance par M. Jean-Jacques DELPECH, doyen d'âge	8
--	---

EXAMEN DES RAPPORTS ET INTERVENTIONS

1	Election du Président du Conseil Départemental	9
2	Composition de la Commission Permanente	10 à 14
3	Election des membres de la Commission Permanente	15
4	Election des Vice-Présidents du Conseil Départemental	16 et 17
5	Délégations d'attributions à la Commission Permanente par le Conseil Départemental	18
6	Délégation d'attributions à Monsieur le Président du Conseil Départemental	19
7	Formation des Commissions du Conseil Départemental et désignation des membres	20 et 21
8	Nomination de représentants pour siéger au sein de la Commission d'Appel d'Offres	22

9	Nomination de représentants pour siéger au sein de la Commission Consultative des Services Publics Locaux	23
10	Nomination de représentants pour siéger au sein de la Commission de Délégation de Service Public	23
11	Nomination de représentants au sein du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours (CASDIS)	24
12	Désignation de représentants au sein d'organismes extérieurs : – Conseil d'Administration de Corrèze Habitat – Conseil d'Administration de la Société Anonyme de Coordination (SAC)	25 et 26

M. COSTE – Mes chers collègues, il me revient en tant que Président de l'exécutif sortant d'installer cette Assemblée, et d'appeler le doyen en âge, Jean-Jacques DELPECH, pour présider la séance jusqu'à l'élection du nouveau président. Bienvenue à toutes et tous. Les suppléants sont aussi présents et nous souhaitons qu'ils puissent continuer de pouvoir siéger. J'appelle également la benjamine de notre Assemblée, Sophie CHAMBON. Je vous laisse la place.

M. DELPECH – Mes chers collègues, en ma qualité de doyen de cette Assemblée, il me revient l'honneur de présider la première séance de la nouvelle mandature dans son début. La qualité de doyen s'acquiert très lentement, et lorsque l'on est doyen dans un canton, et en étant le seul du quatuor ancien à repartir pour mener sa barque, il faut choisir de bons rameurs. Un doyen se doit donc d'aller pressentir une benjamine pour rajeunir le quatuor. J'ai ainsi le plaisir d'avoir à mes côtés Sophie CHAMBON, mon binôme sur le canton de Saint-Pantaléon-de-Larche, qui est la benjamine de cette Assemblée et qui officiera en tant que secrétaire de séance. J'aperçois Nicole TAURISSON, mon ancien binôme, et je voudrais la remercier pour avoir travaillé pour le canton et le Département, avec compétence et dévouement. Merci, Nicole.

Je suis également le plus ancien élu au sein de cette honorable Assemblée, ce qui m'a permis de connaître quatre Présidents : deux mandats avec Jean-Pierre DUPONT, un avec François HOLLANDE et Gérard BONNET, et un avec Pascal COSTE, puis deux avec celui qui commence. Pendant ce temps, la composition de cette Assemblée a évolué. Le découpage cantonal a changé, le Conseiller Général est devenu Conseiller Départemental, et la parité a permis aux femmes élues de prendre toute leur place dans cet hémicycle. Mais il y a une constante : l'engagement permanent et le travail des élus au service de la Corrèze et des Corrèziens. Ces six dernières années, nous avons travaillé dans un climat respectueux entre les différentes sensibilités de cette Assemblée, avec des échanges constructifs, et je ne doute pas que nous poursuivions sur cette ligne pour les sept ans à venir.

Il m'appartient de faire procéder à l'élection du Président. L'appel nominatif va être réalisé par Sophie CHAMBON.

(...Il est procédé à l'appel nominal des Conseillers Départementaux...)

La majorité des membres étant présente, nous pouvons valablement délibérer. Nous allons maintenant procéder à l'élection du nouveau Président. J'appelle Anthony MONTEIL, benjamin de la minorité, pour assurer les fonctions d'assesseur à nos côtés.

RAPPORT N° 1

ÉLECTION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

M. DELPECH – Qui se porte candidat à la présidence du Conseil Départemental ?

M. ARFEUILLERE – Le groupe « Corrèze Demain » propose la candidature de Pascal COSTE.

M. COMBES – Je suis candidat pour « Corrèze à gauche ».

M. DELPECH – Nous allons procéder au vote. A l'appel de votre nom, je vous invite à descendre prendre le matériel nécessaire et à passer par l'isoloir. Vous déposerez ensuite votre enveloppe dans l'urne. Sophie CHAMBON vous demandera d'émarger après avoir voté.

Je procède à l'appel de vos noms.

(...Il est procédé à l'appel nominal des Conseillers Départementaux...)

Je déclare le scrutin clos. Nous allons procéder au dépouillement. 38 enveloppes ont été déposées.

Il est procédé au dépouillement des voix.

M. DELPECH – Le résultat est le suivant : le nombre de votants est de 38. 28 voix se sont portées sur Pascal COSTE ; 10 voix se sont portées sur Bernard COMBES.

Je proclame Pascal COSTE élu comme Président du Conseil Départemental de la Corrèze. Je suis très heureux de te réinstaller dans ton fauteuil de Président, et je te souhaite un très bon mandat, Pascal. Je te cède à présent la présidence de cette Assemblée pour sept ans.

RAPPORT N° 2

COMPOSITION DE LA COMMISSION PERMANENTE

M. LE PRESIDENT – Merci à tous. Le cadre réglementaire nous conduit à procéder à l'élection de la composition de la Commission Permanente. Bernard COMBES et moi profiterons de la suspension de séance pour vous adresser quelques mots.

Je vous propose d'aborder la composition de la Commission Permanente, avec l'ensemble des membres, c'est-à-dire 37 membres, le Président étant membre de droit, 9 Vice-Présidents et 8 Conseillers délégués. Je sou mets cette délibération au vote.

La composition de la Commission Permanente, telle que décrite ci-dessus, est approuvée à l'unanimité.

Nous devons réglementairement respecter une suspension de séance d'une heure. Ce délai doit permettre à chacun de déposer ses listes, et de tenir un moment de démocratie interne. Je suspends donc la séance à l'instant, à 09 h 57, jusqu'à 10 h 57.

(...La séance est suspendue...)

M. LE PRESIDENT – Mes chers collègues, je voudrais vous remercier, et remercier d'abord Jean-Jacques DELPECH, Sophie CHAMBON et Anthony MONTEIL pour l'organisation remarquable de cette première séance. En ce moment très solennel, je mesure l'honneur que cette Assemblée me fait en me portant à sa présidence. Je vous remercie toutes et tous très chaleureusement. Je mesure aussi la responsabilité qui m'est confiée en tant que Président de l'exécutif et notre responsabilité collective. Il me semble que nous avons su démontrer, durant le mandat qui s'achève, notre sens des responsabilités, dans la minorité comme dans la majorité. J'espère que nous pourrons continuer à travailler ainsi. Cette responsabilité est accrue avec une majorité renforcée. Elle m'oblige, et vous oblige aussi. Il s'agit avant tout d'un travail d'équipe. J'espère que nous pourrons continuer à travailler de manière solidaire, et à prendre des décisions qui rassemblent le plus largement possible, afin de nous respecter. Je réaffirme en tout cas auprès de la minorité le respect qui sera le nôtre. Les Corrèziens ont fait des choix. Nous devons respecter les Corrèziens et toutes les Conseillères et Conseillers qu'ils ont élus.

Monsieur COMBES, vous avez indiqué, lors de la dernière session d'installation, le 2 avril 2015 : « *Commencez par être un bon Président de Conseil Départemental. Etonnez-nous. Soyez vous-même. Soyez tolérant et ambitieux pour la Corrèze, mais surtout ne soyez jamais sectaire. C'est le pire des défauts pour celui qui a la charge des autres et de la démocratie* ». Il me semble que vous aviez pleinement raison. C'est très modestement et avec beaucoup d'humilité que nous avons, les uns et les autres, essayé de le démontrer. Nous sommes peut-être même allés au-delà, parce que le respect de la parole donnée et des engagements pris a constitué aussi un mot d'ordre de ce mandat. Notre méthode a également fait ses preuves, notamment l'écoute et la concertation. Il nous a fallu aussi garantir une gestion financière nous permettant de tenir nos promesses. Nous constatons cependant toutes et tous que cela ne suffit pas.

Malgré l'action concrète, l'abstention atteint un niveau très important. Trois élections locales (les élections municipales de 2020, les dernières élections départementales et élections régionales) viennent de se tenir. Nous nous trouvons face à un grand paradoxe. Les Français comprennent de plus en plus l'importance de la proximité, mais ils ne se déplacent pas plus pour aller voter. Ce phénomène s'amplifie. Il ne me semble pas qu'il s'agisse d'une parenthèse

liée au COVID-19. Il s'agit d'un signal politique fort, qui nous est adressé à tous, qui doit renforcer notre humilité et nous conduire à essayer de trouver un certain nombre de solutions. Nous proposerons donc un Vice-Président notamment en charge de la participation citoyenne. Nous étudierons comment nous organiser en interne pour associer plus fortement les citoyens à la décision (groupes de travail, commissions...), et rapprocher encore davantage la décision de nos citoyens. Si nous connaissons les solutions, nous les aurions déjà appliquées. Le sujet nécessite donc, au-delà des appartenances politiques, qu'au moins les forces républicaines de ce Département, et certainement plus largement, puissent mener une réflexion sur ce sujet.

Je voudrais très chaleureusement remercier les électrices et les électeurs qui se sont déplacés, parce qu'ils ont ainsi fait un vrai choix. Je souligne aussi l'importance de la démocratie. Je remercie particulièrement celles et ceux qui nous ont fait confiance, dans 14 cantons sur 19. Les Corrèziens ont du bon sens. Ils ont su écarter le RN (Rassemblement National), et conforter l'action des sortants. Cela prouve que notre action est lisible au moins pour un certain nombre d'entre eux. Le bon sens a aussi permis de renouveler cette Assemblée.

Ce n'est pas un point que nous avons beaucoup évoqué, mais je voudrais accueillir dans cette Assemblée toutes les nouvelles Conseillères et tous les nouveaux Conseillers Départementaux. Ils sont nombreux : 14 sur 28 pour « Corrèze Demain », et 3 sur 10 pour « Corrèze à Gauche ». Le renouvellement est donc important, ce qui constitue une garantie de la vitalité démocratique, et permet de donner une impulsion nouvelle. Le renouvellement est nécessaire à la vie démocratique.

Je voudrais très chaleureusement saluer les Conseillers sortants. Un certain nombre d'entre eux se trouvent à la tribune. Nous les avons invités. Ce n'est pas nécessairement facile de passer le relais ou de perdre une élection. Ce sont des périodes difficiles. Nous avons aussi vécu, au-delà de nos différences, une belle aventure humaine pendant ces six ans de mandat, ce qui crée des liens. Il était important de les inviter. Tous ceux qui le souhaitaient ou qui le pouvaient se trouvent aujourd'hui parmi nous. Je les salue. Michèle RELIAT et Gilbert FRONTY, d'Allasac, sont excusés. C'est également le cas de Laurence DUMAS et de Jean-Claude LEYGNAC, sur Argentat, d'Hayat TAMIMI et de Cédric LACHAUD sur Brive 1, de Liliith PITTMAN et François COLASSON de Brive 2, qui restent suppléants, de Najat DELDOULI sur Brive 4, de Danielle COULAUD, Jean STÖHR sur la Haute Dordogne, Florence DUCLOS et Gilbert ROUHAUD sur Malemort, Nelly SIMANDOUX sur le Plateau de Millevaches, Nicole TAURISSON sur Saint-Pantaléon-de-Larche, Roger CHASSAGNARD sur Sainte-Fortunade, et Annie QUEYREL-PEYRAMAURE à Uzerche.

Je voudrais aussi adresser mes pensées à deux de nos compagnons, qui nous ont quittés au cours de ce mandat : Gérard BONNET et Jean-Claude PEYRAMARD.

Je voudrais aussi remercier tous les suppléants qui ont siégé. Nous souhaitons que les suppléants puissent siéger au sein de cette Assemblée, si leur emploi du temps le leur permet.

Permettez-moi aussi d'avoir une pensée toute particulière pour Bernadette CHIRAC, qui quitte définitivement cette Assemblée après avoir laissé une empreinte forte et exceptionnelle dans notre Département. Chère Claude, je te charge de lui transmettre toute notre reconnaissance et notre gratitude pour le service qu'elle a rendu aux Corrèziens durant toutes ces années. Je te souhaite aussi la bienvenue.

Je voudrais saluer également l'action de mon Cabinet, qui a toujours été à l'écoute de la minorité et de la majorité. Les deux groupes ont travaillé. Nous ne sommes pas toujours d'accord, mais nous sommes capables d'échanger, ce qui me paraît important. Je voudrais adresser une mention toute particulière au Directeur, mon ami Vincent SEROZ, que je salue tant pour sa capacité de travail que pour son humanité. Il est important de créer du lien. Je salue aussi toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs du Cabinet.

Je remercie, par ailleurs, très chaleureusement les services du Département pour leur action durant ces six années : notre ancienne Directrice Générale des Services, notre Directeur Général des Services, Alexandre MURAT, notre Directeur Général des Services Adjoint, Eric LARUE, qui était aussi chef de projet sur la fibre. A ce sujet, le dernier DOE (Dossier des Ouvrages Exécutés) est arrivé hier. Les chantiers, nonobstant quelques réserves, pourront être achevés au 30 juin, avec un mois d'avance malgré le COVID.

Je remercie l'ensemble des Directeurs de la collectivité qui réalisent un travail conséquent, ainsi que l'ensemble des Chefs de Services, et tout particulièrement les agents. Je les qualifie souvent, dans un sens chaleureux, de « petites mains », c'est-à-dire tous celles et ceux qui sont parfois invisibles, qui travaillent au contact du public et qui se font parfois sermonner. Il convient d'ailleurs d'appeler au respect de nos agents sur le terrain. Ils effectuent un travail remarquable et ont porté, avec toute leur compétence et leur dévouement, les orientations décidées par les élus. Je voudrais assurer tous les agents du Département de ma confiance et de celle de l'équipe.

Un nouveau mandat s'ouvre. Notre programme comprend des engagements pour bien-vivre ensemble, autour d'un Département protecteur des Corrèziens, engagé pour une meilleure qualité de vie, accélérateur de la transition écologique, et défenseur des projets corrèziens auprès de la Région. Nous mettrons toute notre force au service de la réalisation de ces quatre engagements, et même au-delà. Nous serons à l'écoute des uns et des autres, pour faire évoluer notre action de manière complémentaire, sur un mandat long.

Mes chers collègues, c'est avec une émotion certaine, une grande humilité et tout autant de volonté qu'après le temps court de l'élection j'aborde le temps long de l'action. Mettons-nous tous au travail. Je vous remercie.

Je donne la parole à Bernard COMBES.

M. COMBES – Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les élus nouveaux et anciens, je voudrais tout d'abord adresser une pensée aux élus qui ont quitté cette Assemblée, qu'ils l'aient décidé ou que les électeurs l'aient décidé à leur place. En effet, être élu est une belle et noble tâche, exigeante, passionnante, parfois usante, mais toujours incroyablement enrichissante, car l'on apprend beaucoup des autres et de soi-même. Gagner une élection, c'est comme recevoir une récompense. On ressent un bonheur profond. Perdre une élection, c'est accepter une blessure qui s'ouvre et qui mettra du temps à se refermer, entraînant un flot de questions auxquelles on ne peut parfois pas répondre tant les paramètres sont nombreux.

Aussi, j'aurais une pensée pour les nôtres d'abord qui, en Haute-Corrèze, en Basse-Corrèze, à l'ouest ou à l'est, n'ont pas manqué d'énergie, de combativité et d'engagement. Qu'ils soient tous remerciés pour leurs efforts et leur courage car, en politique, il faut du courage.

J'en profite, Monsieur le Président, pour vous livrer les noms du quatuor de « Corrèze à Gauche » qui était voué à se présenter dans le canton du Midi Corrèzien (car il y en avait bien un). Il s'agit de Sylvie JAYLE et de Michel LIMES en qualité de titulaires, de Yohan LAVAL et d'Hélène DANIEL en qualité de remplaçants. Je suis, comme vous le savez tous, pour la transparence. Ces candidats étaient prêts à vous faire face, Monsieur le Président. Une fiche d'inscription à remettre en Préfecture est restée dans la sacoche de Madame Chloé HERZHAFT (Europe Ecologie les Verts). Nous étions à deux heures de la clôture officielle des listes à déposer en Préfecture. Personne n'a pu récupérer la fiche, dont acte. La suite, vous la connaissez, Monsieur le Président. Seul en compagnie du RN, vous avez fait mieux que Jacques CHIRAC en 2002. Toutes nos félicitations. Vous n'avez pas souhaité de Front Républicain ? Dont acte.

Pour le reste du Département, j'ose dire que tout s'est passé normalement. A droite comme à gauche, la campagne a déroulé son lot de petites phrases, que je ne reprendrai pas ici, de petits règlements de compte, de petites mesquineries. Mais il y a aussi eu de très bons moments. Nos candidats ont fait campagne avec conviction, énergie et espoir. De belles rencontres, des personnalités engagées, et un programme riche et complet, prometteur, prenant en compte tout ce qui est important pour les Corrèziennes et les Corrèziens, en matière de santé, de démocratie, de proximité, de social, de transition écologique, de formation et d'éducation.

Mais alors, me direz-vous, pourquoi cela n'a-t-il pas marché ? Plusieurs raisons à cela. La démocratie est en panne, mesdames et messieurs. Elle est en urgence vitale. Le cœur des électeurs ne bat plus. Comme m'a dit un trentenaire lors du porte-à-porte : « *Vous, les politiques, vous ne nous calculez pas. Alors nous, on ne vous calcule plus* ». Ne cherchez pas plus loin. 36 % de citoyens aux urnes, 64 % aux champs. Bien sûr, nous connaissons tous les raisons de ce non-retour. Pas la peine de les égrener ici pour donner à penser qu'il faut, qu'il n'y qu'à, qu'on aurait pu. C'est trop tard pour cette époque et pour cette élection. La France est dévastée par un système politique à bout de souffle, une représentation nationale sourde, muette ou inaudible, une majorité gouvernementale aux abois, un Président autosuffisant, des partis qui remplissent leur frigo avant de s'occuper de celui des gens, des protestataires qui prospèrent, des opportunistes qui résistent, et une crise COVID qui n'a rien arrangé.

Alors, avec nos petits bras, les uns et les autres, nous nous agitions et courons dans tous les sens pour éteindre les colères et les incendies, colmater les brèches, saisir au vol des compétences régaliennes laissées ici ou là en jachère, recruter, tant bien que mal, trois ou quatre policiers municipaux, un ou deux ophtalmos, cinq ou six docteurs en médecine, qui ouvrent le mercato.

Même la propagande n'arrivait pas dans les maisons. Alors vous pensez bien, faire sortir les électeurs ! Même si nos méthodes sont très au point, cela devient difficile. Tout ça pour dire, au final, Monsieur le Président, que vous avez eu une belle élection. Vous remportez sans conteste une belle victoire et je vous félicite pour ce résultat : 14 cantons sur 19. Je vous dis tout simplement : bravo ! Vous aviez une belle équipe de campagne autour de vous, pour vous encourager et vous donner confiance, des femmes et des hommes fidèles, loyaux, qui ont porté avec vous cette espérance. Une équipe aux idées claires, de droite certes, mais unie et fière. Du nord au sud, de l'est à l'ouest, vous avez pu arpenter les marchés, pour conforter vos candidats et bénéficier de leur énergie comme de leur implantation. Vous avez bien eu quelques échecs aussi, malgré vos efforts surhumains. Argentat et l'Yssandonnais vous ont échappé. Pourtant, vous aviez sorti les armes lourdes : pas moins de quatre maires dans un seul canton, un de gauche, un de LREM (La République En Marche), deux LR (Les Républicains), une suppléante, deux Sénateurs. Comme quoi, il n'y a pas de méthode infaillible.

Le plus souvent, la victoire n'est possible que si l'union est large. Mais jusqu'où faut-il aller pour réaliser l'union ? Jusqu'où ? Fort de treize années d'union de la gauche à la mairie de Tulle et de résultats encourageants à chaque élection, on aurait pu penser que réunir la gauche dans sa diversité était chose possible, aussi pour le Département. Il faut croire que non. Les électeurs de notre sensibilité nous ont donc parfois sanctionnés, ou ont déserté. C'est alors logique, Monsieur le Président, que vous soyez assis là, et moi ici, même si je me rapproche un peu. Voilà pour les compliments.

Mais comme je suis un opposant, que je suis votre adversaire, et parce que je sais le faire, je vais aussi vous dire que vous avez échoué aux élections régionales, avec, pour mémoire, 36,3 % pour nous, et 29,2 % pour vous. Si je rajoute Europe Ecologie les Verts, nous totalisons 47,7 %. Vous, avec le Modem et LREM, vous arrivez à 36,5 %. C'est presque la fièvre. Si le mode de scrutin pour les départementales avait été le même qu'aux régionales, c'est-à-dire un scrutin de liste à deux tours, peut-être auriez-vous fini derrière nous. Je dis bien « peut-être ». Cet échec, Monsieur le Président, c'est aussi et d'abord votre échec puisque vous étiez tête de liste. Vous allez donc devoir apprendre le métier d'opposant en Région Nouvelle-Aquitaine. C'est bien ainsi. Voilà pourquoi il faut rester humble, je sais que vous l'êtes, et considérer les situations avec beaucoup de prudence. Au soir du second tour des élections régionales, la gauche était majoritaire en Corrèze. « Dans l'arrière-pays », comme le dit élégamment Nicolas FLORIAN. Vous savez ce qu'il vous dit, l'arrière-pays ? Mais sur la base de 36 % des électeurs seulement, ce qui nous rapproche davantage d'un gros sondage que d'un large plébiscite. Nous devons tous, nous, élus de la République, nous en souvenir.

Bon vent, Monsieur le Président. Bon vent à votre équipe. Bon vent à mes amis de « Corrèze à Gauche ». Nous sommes dix. Ce n'est pas fabuleux, mais nous sommes liés par le désir de bien faire et une forte homogénéité politique. Je voudrais dire aux Corrèziennes et aux Corrèziens qui nous ont été fidèles et qui croient en nous, de haute, de moyenne ou de basse Corrèze, que nous serons là pour eux. Nous veillerons, nous agirons, nous dénoncerons quand ce sera nécessaire, nous résisterons aussi, au besoin, car la droite et la gauche, bien sûr, ce

RÉUNION DU 1^{ER} JUILLET 2021

n'est pas la même chose. Mais nous voterons les décisions et nous travaillerons avec la majorité lorsqu'il s'agira de rendre la Corrèze plus forte et plus belle, les Corrésiennes et les Corrèziens plus épanouis et confiants, sachez-le. C'est toute la raison d'être de la politique, c'est aussi comme cela que nous tracerons le chemin des victoires de demain. Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT – Merci à tous. Je vous propose d'aller faire la photo de groupe sur l'estrade.

RAPPORT N° 3

ÉLECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION PERMANENTE

M. LE PRÉSIDENT – Nous pouvons rouvrir la séance, après cette heure d'interruption. Nous allons procéder à l'élection des membres de la Commission Permanente (CP), avec la liste des membres de « Corrèze Demain » et la liste des membres de « Corrèze à Gauche ». Nous allons procéder au vote. Je vous propose de sortir de vos rangs par la gauche et d'y rentrer par la droite, ce qui évitera les croisements.

J'appelle les deux benjamins de l'Assemblée : Sophie CHAMBON et Anthony MONTEIL. Chaque groupe vote pour sa liste. Cela formera ensuite l'ensemble de la CP. Nous pouvons procéder au vote.

Le Président appelle les Conseillers pour voter.

Le scrutin est clos. Il comprenait 38 votants :

- « Corrèze Demain » recueille 27 voix ;
- « Corrèze à Gauche » recueille 10 voix ;
- 1 vote est nul.

J'ai le plaisir, rare, de vous annoncer que vous êtes tous élus. Bravo. Nous nous étions mis d'accord pour présenter le nombre voulu de candidats. Un certain formalisme était cependant nécessaire dans cette élection. Merci à vous tous. Il nous faut désormais procéder à l'élection des Vice-Présidents.

RAPPORT N° 4

ÉLECTION DES VICE-PRÉSIDENTS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

M. LE PRÉSIDENT – Nous avons convenu tout à l’heure d’un nombre de 9 Vice-Présidents. Ce n’est d’ailleurs pas le nombre maximal. Je vous propose, pour le groupe « Corrèze demain », de reconduire les sortants qui ont fourni un travail important, et d’ajouter de nouveaux vice-présidents, et peut-être de nouvelles compétences. Je vous propose les nominations suivantes :

- Christophe ARFEUILLERE, premier Vice-Président du développement territorial, de la proximité et de l’évaluation des politiques publiques,
- Sandrine MAURIN, première Vice-Présidente chargée des solidarités sociales,
- Christophe PETIT, Vice-Président chargé des aides aux communes, de la vie associative et de la forêt,
- Hélène ROME, Vice-Présidente à l’agriculture, au numérique, aux transports et aux déplacements,
- Francis COMBY, Vice-Président aux finances, aux moyens généraux et à la santé,
- Valérie TAURISSON, Vice-Présidente à l’éducation, aux collèges et au patrimoine,
- Jean-Marie TAGUET, Vice-Président aux routes et aux bâtiments départementaux,
- Patricia BUISSON, Vice-Présidente à la transition écologique,
- Franck PEYRET, Vice-Président à la promotion du territoire et à la participation citoyenne.

L’appel à candidatures est terminé. Nous allons de nouveau procéder à une élection à bulletin secret. Je vais appeler chacun d’entre vous.

Le Président appelle les Conseillers pour voter.

Le scrutin est clos. Il comprenait 38 votants. L’urne comprend 38 enveloppes.

*Les Vice-Présidents sont élus avec 28 voix
et on compte 10 votes blancs.*

Je les félicite. Merci à Christophe et Sandrine pour le travail effectué.

Pour compléter l’exécutif, les Conseillers Délégués seront les suivants, par ordre alphabétique :

- Agnès AUDEGUIL, Conseillère Départementale déléguée chargée du Tourisme, qui présidera Corrèze Tourisme,
- Audrey BARTOUT, Conseillère Départementale déléguée à l’Enfance ; elle effectuera un tuilage avec Agnès,
- Ghislaine DUBOST, Conseillère Départementale déléguée aux Ressources Humaines,
- Jean-Jacques LAUGA, Conseiller Départemental délégué aux Sports et à la jeunesse,
- Philippe LESCURE, Conseiller Départemental délégué à la Culture,
- Marilou PADILLA-RATELADE, Conseillère Départementale déléguée aux personnes en situation de handicap, aux personnes âgées et aux Instances de Coordination à l’Autonomie,
- Rosine ROBINET, Conseillère Départementale déléguée à l’Habitat,
- Gérard SOLER, Conseiller Départemental délégué à l’Emploi et à l’Insertion.

Ces décisions sont prises par arrêté du Président. Tout l’exécutif est désormais désigné.

Il nous faut à présent lire la charte de l'élu local, issue de la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015 (article L.1111-1 du Code Général des Collectivités Territoriales) :

« Les élus locaux sont les membres des conseils élus au suffrage universel pour administrer librement les collectivités territoriales dans les conditions prévues par la loi. Ils exercent leur mandat dans le respect des principes déontologiques consacrés par la présente charte de l'élu local.

Charte de l'élu local

- 1. L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.*
- 2. Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.*
- 3. L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.*
- 4. L'élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins.*
- 5. Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.*
- 6. L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.*
- 7. Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions. »*

Le point 6 était d'ailleurs une réalité dans le précédent mandat. Je vous en félicite. La charte ne nécessite pas de délibération. Nous avons traité les points réglementaires. Nous devons désormais aborder les points complémentaires.

RAPPORT N° 5

DÉLÉGATIONS D'ATTRIBUTIONS À LA COMMISSION PERMANENTE
PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

M. LE PRESIDENT – Nous vous proposons de voter une délégation générale d'attributions à la Commission Permanente. Elle est identique à la délégation précédente. Je la soumetts au vote.

*La délibération n° 5 relative aux délégations d'attributions à la Commission Permanente
par le Conseil Départemental
est adoptée à l'unanimité.*

RAPPORT N° 6

DÉLÉGATION D'ATTRIBUTIONS À MONSIEUR LE PRÉSIDENT
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

M. LE PRÉSIDENT – Quelques précisions ont été apportées à cette délégation d'attributions au Président, par exemple sur la durée des emprunts. La délégation est cependant globalement identique à la délégation précédente. Je la soumetts au vote.

La délibération n° 6 relative à la délégation d'attributions à Monsieur le Président du Conseil Départemental est adoptée à l'unanimité.

RAPPORT N° 7

FORMATION DES COMMISSIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
ET DÉSIGNATION DES MEMBRES

M. LE PRESIDENT – Je vous propose l’installation de trois Commissions du Conseil Départemental.

M. COMBES – Concernant les Commissions, vous avez pu observer que, dans certains lieux de démocratie avancés, comme l’Assemblée Nationale et le Sénat, il est attribué une Commission à l’opposition ou à la minorité. Si vous accédiez à cette demande, nous souhaiterions que Madame BOISSIERAS préside la Commission des Affaires Générales, rattachée aux Finances. Nous formulons en tout cas cette demande.

M. LE PRESIDENT – Nous souhaitons vous soumettre une autre proposition. Il s’agirait de former une quatrième Commission portant sur la démocratie citoyenne. Nous pourrions nous y retrouver largement et vous en confier la présidence, afin de mener un travail.

M. COMBES – Vous préférez donc nous confier cette Commission plutôt que celle des Affaires Générales.

M. LE PRESIDENT – Peu de choses supplémentaires passent en réalité à la Commission des Affaires Générales.

M. COMBES – Le groupe de l’opposition est favorable à cette quatrième Commission.

M. LE PRESIDENT – Quel président souhaiteriez-vous désigner ?

M. COMBES – Nous proposons Christian BOUZON.

M. LE PRESIDENT – Je vous propose donc que nous conservions la Commission de la Cohésion Sociale sous la présidence de Marilou PADILLA-RATELADE. La Commission sur la Cohésion Territoriale sera placée sous la présidence d’Eric ZIOLO. La Commission des Finances et des Affaires Générales se verrait également confiée la Transition Ecologique et elle serait placée sous la présidence de Sophie CHAMBON. Une quatrième Commission, dédiée à la Participation Citoyenne serait créée et présidée par Christian BOUZON. Nous serions 14 dans chaque Commission, ce qui permettrait à chacun d’être dans une Commission.

Les membres de la Commission de la Cohésion Sociale seraient, au-delà de Marilou PADILLA-RATELADE : Agnès AUDEGUIL, Audrey BARTOUT, Claude CHIRAC, Jean-Jacques LAUGA, Philippe LESCURE, Sandrine MAURIN, Gérard SOLER, Valérie TAURISSON, Marie-Laure VIDAL, Emilie BOUCHETEIL, Anthony MONTEIL, Annick TAYSSE et Sonia TROYA.

Les membres de la Commission de la Cohésion Territoriale seraient : Eric ZIOLO, Président de la Commission, Christophe ARFEUILLERE, Agnès AUDEGUIL, Julien BOUNIE, Jacqueline CORNELISSEN, Christophe PETIT, Franck PEYRET, Rosine ROBINET, Hélène ROME, Jean-Marie TAGUET, Christian BOUZON, Sébastien DUCHAMP, Jean-François LABBAT et Stéphanie VALLEE.

Les membres de la Commission des Finances, des Affaires Générales et de la Transition Ecologique seraient : Sophie CHAMBON, Présidente de la Commission, Patricia BUISSON, Francis COMBY, Jean-Jacques DELPECH, Ghislaine DUBOST, Didier MARSALÉIX, Frédérique MEUNIER, Marilou PADILLA-RATELADE, Marie-Laure VIDAL, Eric ZIOLO, Pascal BOISSIERAS, Christian BOUZON, Bernard COMBES et Jean-François LABBAT.

RÉUNION DU 1^{ER} JUILLET 2021

Nous pourrions peut-être composer la quatrième Commission lors de la CP. Nous ajouterons le nom du Président de la Commission dans nos organigrammes, et nous composerons la Commission lors de la prochaine séance.

M. BOUZON – Monsieur le Président, merci de m'avoir nommé Président de cette nouvelle Commission. Je fais cependant déjà partie de la Commission sur la Cohésion Territoriale et de la Commission des Finances, des Affaires Générales et de la Transition Ecologique. Pourrions-nous donc disposer d'un délai de réflexion afin que je puisse éventuellement laisser ma place à un autre Conseiller Départemental ?

M. LE PRESIDENT – Je vous propose, par souci de simplicité, d'afficher les quatre Présidents des Commissions et de rediscuter de la composition des Commissions pour la prochaine CP, qui se chargera de toutes les désignations.

M. BOUZON – D'accord.

M. LE PRESIDENT – Je soumetts cette délibération au vote.

*La délibération n° 7 relative à la formation des Commissions du Conseil Départemental
et à la désignation des membres
est adoptée à l'unanimité.*

RAPPORT N° 8

NOMINATION DE REPRÉSENTANTS POUR SIÉGER AU SEIN DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

M. LE PRESIDENT – Il existe pour la Commission d'Appel d'Offres une liste unique, avec comme membres titulaires : Jean-Marie TAGUET, Christophe ARFEUILLERE, Jean-Jacques DELPECH, Jacqueline CORNELISSEN, Christian BOUZON. Les membres suppléants sont : Agnès AUDEGUIL, Ghislaine DUBOST, Didier MARSALEIX, Christophe PETIT et Jean-François LABBAT. Je délèguerai la présidence de la commission à Francis COMBY, comme pour le mandat précédent. J'y suis en effet membre de droit, mais je peux en déléguer la présidence.

Je sou mets cette délibération au vote.

La délibération n° 8 relative à la nomination de représentants pour siéger au sein de la Commission d'Appel d'Offres – Article L. 1414-2 du Code Général des Collectivités Territoriales est approuvée à l'unanimité.

RAPPORTS N° 9 ET 10

NOMINATION DE REPRÉSENTANTS POUR SIÉGER AU SEIN DE :
– LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX
– LA COMMISSION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

M. LE PRESIDENT – Nous devons également composer la Commission Consultative des Services Publics Locaux et la Commission de Délégation de Service Public. Nous conservons en principe la même composition, car ces deux Commissions sont très liées.

Nous avons prévu une liste unique. Les membres titulaires proposés sont : Francis COMBY, Sandrine MAURIN, Jean-Marie TAGUET, Patricia BUISSON et Christian BOUZON ; les membres suppléants proposés sont : Jacqueline CORNELISSEN, Ghislaine DUBOST, Franck PEYRET, Valérie TAURISSON et Jean-François LABBAT.

Je sou mets ces délibérations au vote.

Les délibérations n° 9 et 10 relatives à la nomination de représentants pour siéger au sein de la Commission Consultative des Services Publics Locaux et de la Commission de Délégation de Service Public sont approuvées à l'unanimité.

RAPPORT N° 11

NOMINATION DE REPRÉSENTANTS AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS (CASDIS)

M. LE PRESIDENT – Comme pour la Commission Permanente, la liste des représentants au sein du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours ne peut pas être modifiée durant le mandat. Les éventuels départs de titulaires sont remplacés dans l'ordre par les suppléants.

Cette Commission comprend 14 membres titulaires et 14 suppléants. Elle comprend de droit le Président du Conseil Départemental, et Laurent DARTHOU à qui je délèguerai la présidence du SDIS, puis Jean-Jacques LAUGA, Christophe PETIT, Christophe ARFEUILLERE, Gérard SOLER, Agnès AUDEGUILL, Jean-Marie TAGUET, Jacqueline CORNELISSEN, Julien BOUNIE, Audrey BARTOUT, Rosine ROBINET, Emilie BOUCHETEIL et Sonia TROYA ; les suppléants seraient : Eric ZIOLO, Didier MARSALEIX, Marie-Laure VIDAL, Philippe LESCURE, Jean-Jacques DELPECH, Hélène ROME, Valérie TAURISSON, Ghislaine DUBOST, Sophie CHAMBON, Patricia BUISSON, Claude CHIRAC, Franck PEYRET, Pascale BOISSIERAS et Stéphanie VALLEE.

M. LABBAT – Monsieur le Président, je souhaiterais ne pas participer au vote.

M. LE PRESIDENT – D'accord. C'est peut-être aussi le cas de Sandrine. Je sou mets la délibération au vote.

*La délibération n° 11 relative à la nomination de représentants au sein du Conseil d'Administration
du Service Départemental d'Incendie et de Secours (CASDIS)
est approuvée à la majorité par 36 voix pour et 2 non-participations au vote.*

Je vous remercie.

RAPPORT N° 12

DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS AU SEIN D'ORGANISMES EXTÉRIEURS :
– CONSEIL D'ADMINISTRATION DE CORRÈZE HABITAT
– CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DE COORDINATION (SAC)

M. LE PRÉSIDENT – Nous avons souhaité désigner les représentants du Conseil Départemental au sein du Conseil d'Administration de Corrèze Habitat dès aujourd'hui, car nous travaillons à la création de la Société Anonyme de Coordination. Nous devons désigner des membres qui devront se réunir assez rapidement.

Pour le SDIS, que nous avons abordé précédemment, je vous propose qu'à l'issue de la Commission Permanente du 23 juillet, nous réunissions également le Conseil d'Administration du SDIS, afin d'éviter des déplacements. Cela permettra d'installer le SDIS et d'éviter une vacance de l'exécutif au sein des instances durant les congés.

Nous disposons de six administrateurs au sein du Conseil d'Administration de Corrèze Habitat. Je vous propose Christophe ARFEUILLERE, que nous désignerions en tant que Président (renouvelé dans ses fonctions), Rosine ROBINET, Franck PEYRET, Patricia BUISSON, Julien BOUNIE et Annick TAYSSE. Le Président doit aussi désigner neuf personnes qualifiées, qui ne passent pas en séance. Je vous informe donc que je souhaite reconduire les deux élus de Tulle qui ont mené un travail important, dont Ana-Maria FERREIRA, Vice-Présidente avec laquelle nous avons travaillé en concertation, et Aysé TARI. Nous nommerions aussi Florence DUCLOS, Nicole ESTERLE, Pierre-Marie BARRIERE, Françoise MOURIGEAU, Jean-Michel MONTEIL, Patrick LABROUSSE et Jean-Michel BERNARD. Tous sont des sortants. Je sou mets cette délibération au vote.

Pour le Conseil d'Administration de la Société Anonyme de Coordination, nous avons besoin d'un représentant du Département. Nous vous proposons que ce représentant soit notre Conseillère Départementale déléguée à l'Habitat, Rosine ROBINET, et que je sois son suppléant. Je sou mets cette délibération au vote.

La délibération n° 12 relative à la désignation de représentants au sein des Conseils d'Administration de Corrèze Habitat et de la Société Anonyme de Coordination est approuvée à l'unanimité.

Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT – Nous avons épuisé l'ordre du jour. Le 23 juillet, nous achèverons l'ensemble des désignations. Nous nous rencontrerons avec le groupe afin de vérifier les représentations des uns et des autres. Certaines représentations doivent prendre en compte les EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale). Nous avons donc besoin d'un certain délai de réflexion. Ces désignations concernent d'ores et déjà tous les EHPAD (Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) et les collègues.

A l'automne, un Conseil Départemental comprendra la traditionnelle présentation du rapport d'activité de l'Etat au Département. Il n'était pas opportun que cette présentation ait lieu durant notre séance du jour. Je vous propose de demander pour cette séance, en notre nom à tous, l'honorariat pour nos Conseillers Départementaux ayant arrêté leurs fonctions. Madame la Préfète pourrait donc remettre l'honorariat à ces Conseillers durant le temps du midi. Je suppose que vous y êtes tous favorables.

Si aucun d'entre vous ne souhaite prendre la parole, l'ordre du jour étant épuisé, je lève la séance et vous souhaite une bonne journée.

La séance est levée.

